

Le 16 avril, M. Turner a posé les questions suivantes au gouvernement :

"Est-ce que le premier ministre a parlé directement au Président des États-Unis au sujet de la Libye ? Est-ce qu'il a demandé la preuve justifiant l'action américaine ? Quelle réponse a-t-il obtenue ? A-t-il suggéré des solutions de rechange pour d'autres options ?"¹⁶

M. Turner a par ailleurs demandé au vice-premier ministre s'il ne trouvait pas

"que le gouvernement [faisait] preuve d'hypocrisie en condamnant la Libye tout en permettant à des techniciens canadiens de favoriser la prospérité de son économie qui servira ensuite à financer le terrorisme ?"

Le même jour, M. Broadbent a prié le gouvernement de lui dire s'il exhorterait les deux superpuissances à user de leur influence, vu l'importance de leurs intérêts au Moyen-Orient, pour trouver une solution aux problèmes fondamentaux qui causent la tension dans la région. Enfin, le libéral Warren Allmand a mis en doute la cohérence de la position gouvernementale :

"Hier soir, le vice-premier ministre a dit que les États-Unis avaient été obligés d'agir comme ils l'avaient fait la veille alors que, dans une déclaration faite hier matin, le premier ministre préconisait des règlements négociés. Quelle est la position officielle du gouvernement du Canada ?"¹⁷

Le 17 avril, M. Johnston a voulu savoir si le gouvernement assujettirait la Libye à des sanctions économiques complètes, tandis que le libéral William Rompkey a questionné le gouvernement sur ses plans d'urgence portant sur l'évacuation des Canadiens de la Libye.¹⁸ Le lendemain, M. Gray a de nouveau réclamé l'imposition de sanctions en Chambre.¹⁹

¹⁶ Débats de la Chambre des communes, 16 avril 1986, pp. 12302-12303.

¹⁷ Débats de la Chambre des communes, 16 avril 1986, pp. 12304-12305.

¹⁸ Débats de la Chambre des communes, 17 avril 1986, p. 12365.

¹⁹ Débats de la Chambre des communes, 18 avril 1986, p. 12409.